



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PROGRAMME 100 MILLIONS POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET  
L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

### **Le gouvernement se réjouit que la Cour des comptes confirme les retombées économiques des projets de recherche**

**Le gouvernement a pris connaissance avec intérêt de l'audit réalisé par la Cour des comptes sur l'un des volets du programme « 100 millions pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique ». Le rapport, qui portait sur une analyse de deux projets de recherche des Hautes écoles soutenus financièrement par l'Etat de Vaud, met en lumière les retombées sur l'environnement économique vaudois et l'aspect novateur de ce soutien à la recherche. Le document souligne également le suivi précis mis en place par l'administration cantonale.**

Après s'être concentrée au printemps dernier sur les aides accordées à l'assainissement des bâtiments dans le cadre du programme « 100 millions pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique », la Cour des comptes a audité un autre volet du vaste plan d'action lancé par le Conseil d'Etat en janvier 2012. Doté d'une enveloppe totale d'un peu plus de 12 millions de francs, ce volet consistait en un soutien financier accordé à des équipes de recherche des Hautes écoles vaudoises et collaborant avec des partenaires industriels.

Pour mener son analyse, la Cour des comptes s'est intéressée à deux projets en particulier, chacun soutenu à hauteur de quelque deux millions de francs. Le premier est mené par une équipe de l'EPFL dans le domaine du stockage de l'énergie issue de sources intermittentes. Le second a été développé au sein de la HEIG-VD et porte sur la torréfaction de la biomasse. Dans chaque cas, la Cour des comptes souligne le suivi précis mis en place par l'administration cantonale, tant du point de vue scientifique que financier. Elle met également en lumière les retombées générées par ces projets de recherche sur l'environnement économique vaudois.

La Cour des comptes salue le projet conduit par l'équipe de l'EPFL, lequel, selon l'audit, a atteint tous ses objectifs, tout particulièrement sur le plan économique. Elle se

montre plus réservée au sujet du deuxième projet, dont elle juge les objectifs de départ trop ambitieux. Le Conseil d'Etat prend note des remarques émises. Il se distancie cependant de l'appréciation de la Cour des comptes en matière de fixation d'objectifs et d'évaluation des risques dans le cas de la recherche et du développement. Le Gouvernement rappelle qu'il s'agit de domaines dans lesquels la garantie de résultat ne peut être assurée. Dans ce contexte, l'atteinte partielle des objectifs est courante, elle ne constitue donc pas un échec, mais une étape intermédiaire constitutive de la démarche elle-même.

Le Conseil d'Etat se réjouit par ailleurs de constater que, de l'avis de la Cour des comptes, ces projets de recherche permettent au canton de Vaud de se profiler comme un acteur important de l'innovation. Il rappelle également le caractère original de ce volet d'aide à la recherche qui, en plus d'apporter des réponses au défi de la transition énergétique, se voulait un appui important aux Hautes écoles et au tissu économique vaudois, tout en visant à rapprocher ces deux milieux.

Le Programme 100 millions soutient depuis 2012 plusieurs domaines d'activité: l'efficacité énergétique; les énergies renouvelables; la recherche et le développement; la formation et l'information. Par effets multiplicateurs, l'impact du programme sur l'économie régionale a été estimé à environ 500 millions de francs pour les thématiques de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. A ce propos, la Cour des comptes a relevé en mai dernier, dans un 1er audit consacré au Programme 100 millions, qu'elle estimait à quelque 370 millions de francs les retombées sur l'économie régionale des subventions fédérales et cantonales accordées de 2012 à 2015 (46,4 millions) dans le seul domaine de l'assainissement des bâtiments.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 29 novembre 2017

DTE, Jacqueline de Quattro, conseillère d'Etat, 021 316 45 14; Laurent Balsiger, directeur de l'énergie, Direction générale de l'environnement, 021 316 95 50